



---

**Commission économique pour l'Afrique  
Forum régional africain pour le développement durable  
Atelier préparatoire régional pour les examens  
nationaux volontaires et les examens locaux  
volontaires africains**Kigali (hybride), 1<sup>er</sup> et 2 mars 2022**Rapport sur l'atelier préparatoire aux examens  
nationaux volontaires africains et aux examens  
locaux volontaires : renforcer l'intégration et la  
production de rapports sur le Programme 2030 et  
l'Agenda 2063****I. Contexte**

1. En tant que signataires du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine, les États membres africains sont encouragés à examiner régulièrement les cadres et mécanismes qu'ils ont adoptés pour promouvoir la mise en œuvre de ces deux programmes, afin de favoriser une croissance et un développement inclusifs. Ces examens - tant au niveau national qu'infranational - sont menés par les pays. Pour soutenir le processus d'examen et veiller à ce qu'il s'inspire des meilleures pratiques de toute la région et intègre les conseils techniques fournis par les institutions partenaires, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) organise un atelier annuel pendant le Forum régional africain pour le développement durable.

2. En 2022, un nombre record de 21 pays africains procèdent à des examens nationaux volontaires, ce qui rend le processus d'examen de cette année particulièrement important pour la région et donne lieu à un atelier régional qui réunit un nombre exceptionnel de pays qui effectuent ou ont effectué des examens nationaux volontaires pour mettre en commun les enseignements tirés et les meilleures pratiques et contribuer à l'élaboration d'un plan pour l'achèvement des examens nationaux volontaires qui seront présentés au forum politique de haut niveau pour le développement durable, prévu à New York en juillet 2022.

3. Outre le processus d'examen national volontaire, la localisation du programme de développement durable fait l'objet d'une attention croissante, car les localités africaines et les acteurs de la base ont joué un rôle central dans la riposte à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et dans la mise en œuvre d'initiatives pour un développement représentatif. Comme pour l'atelier sur les examens nationaux et locaux volontaires de 2021, l'atelier de 2022 a réuni des acteurs nationaux et locaux pour qu'ils échangent leurs vues et déterminer les domaines dans lesquels les processus d'examen peuvent se renforcer



mutuellement, un accent particulier étant mis sur les Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique récemment achevés.

4. L'atelier préparatoire de deux jours pour les examens nationaux et locaux volontaires a été organisé par la CEA en coordination avec le Département des affaires économiques et sociales et le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique. Il s'est tenu à Kigali les 1er et 2 mars 2022, en prélude à la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable. Plus de 160 participants ont pris part à l'atelier, dont plus de 60 en personne et 100 en ligne. Premier atelier en personne de ce type en deux ans, il a donné lieu à beaucoup de débats et de discussions interactifs qui ont grandement enrichi les plans d'examen des pays et des localités dans le processus en cours.

## **II. Première journée : Examens nationaux volontaires**

### **A. Allocutions de bienvenue et d'ouverture**

5. L'atelier a été ouvert par les remarques de bienvenue de la Secrétaire exécutive adjointe de la CEA, Hanan Morsy, s'exprimant au nom de la Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe ; du Représentant permanent du Botswana auprès des Nations Unies et Président du Conseil économique et social, Collen Kelapile et de Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, le Vice-Ministre de la gestion économique du Libéria, Augustus Flomo et la Conseillère à la Mission permanente du Maroc au Siège de l'Organisation des Nations Unies, Meriem El Hilali.

6. M<sup>me</sup> Morsy a souligné l'importance pour l'Afrique de 2022, caractérisé par le plus grand nombre d'examens nationaux volontaires jamais réalisés par une région au cours d'une année. Les examens nationaux volontaires avaient rencontré différents succès et défis, et l'atelier aiderait à définir et à fournir l'assistance ciblée nécessaire. Ces examens contribueraient à la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

7. M. Kelapile a noté que l'atelier, qui s'ajoutait aux ateliers mondiaux sur les examens nationaux volontaires et au soutien du Conseil économique et social et du Groupe des Amis des examens nationaux volontaires, aiderait les pays à préparer leurs examens nationaux volontaires en vue de leur présentation en juillet.

8. M. Liu a réaffirmé que la participation des parties prenantes au processus garantissait l'appropriation nationale, approfondissait le processus d'examen national volontaire et fournissait ainsi un meilleur outil d'évaluation de l'efficacité des politiques en faveur des objectifs de développement durable.

9. M. Flomo s'est exprimé sur l'histoire du Libéria et les objectifs du pays en matière de développement et d'élimination de la pauvreté. Il a indiqué que le Libéria s'était engagé à suivre le processus d'examen et à aligner son plan national de développement sur les objectifs de développement durable. Il a aussi souligné l'importance des organisations de la société civile, du secteur privé et d'autres acteurs, ainsi que la nécessité de rendre des comptes dans le cadre du processus d'examen afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte.

10. M<sup>me</sup> El Hilali a reconnu que l'apprentissage par les pairs était important pour que les pays innovent et adoptent des moyens propres à leur permettre de surmonter les contraintes liées à l'examen, grâce notamment aux mécanismes offerts par le Groupe des Amis.

## **B. Comment établir des liens entre plusieurs examens - leçons tirées des pays qui effectuent leur deuxième, troisième et quatrième examen national volontaire**

### **1. Présentations**

11. La discussion a été modérée par Juliet Wasswa-Mugambwa, du Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, qui a invité les intervenants à partager les enseignements, les défis et les perspectives découlant des premiers examens nationaux volontaires de leur pays et à indiquer comment ceux-ci pourraient être liés aux deuxièmes examens en cours. Des présentations sur la question ont été faites par Richard Bofah, du Ghana ; Nya Ngangue Christelle Stella, du Cameroun Emmanuel Ametepey, de la Youth Advocate Ghana Alfusainey K. Jabbi de Gambie et Malineo Seboholi, du Lesotho.

12. M. Bofah a indiqué que le Ghana avait mis en place une architecture de mise en œuvre à plusieurs niveaux pour les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 afin de garantir une approche pan-gouvernementale. Les objectifs de développement durable étaient intégrés dans les cadres de développement nationaux du pays. Parmi les possibilités à exploiter figuraient une entente de coordination soutenue pour mettre en œuvre les deux programmes et l'élargissement de la base des intervenants non gouvernementaux aux fins des consultations.

13. M<sup>me</sup> Christelle Stella a noté que le Cameroun avait intégré les objectifs dans sa planification et son suivi du développement national. Parmi les difficultés relevées lors du premier examen national volontaire du pays et qui devraient être prises en compte dans le deuxième processus d'examen figurait le manque de données précises, de financement pour la mise en œuvre des objectifs et de liaison avec les réseaux de jeunes. Il était espéré également que les 10 régions du pays procéderaient à des examens locaux volontaires.

14. M. Ametepey a fait remarquer que les consultations des jeunes sur l'examen et la mise en œuvre des objectifs avaient été généralement limitées et que les réseaux de jeunes devaient être renforcés et leurs connaissances exploitées. Il a souligné que les jeunes devaient participer à toutes les sessions du Forum régional africain pour le développement durable et qu'ils devaient tirer parti du pouvoir des médias sociaux pour raconter leur histoire au monde entier.

15. M. Jabbi a confirmé que la Gambie s'employait à combler les lacunes en matière de données qui avaient été relevées lors du premier examen national volontaire du pays, notamment au moyen d'enquêtes menées par le Bureau de statistique, le but étant d'améliorer l'établissement de rapports sur les objectifs. Le processus d'examen a aidé la Gambie à renforcer durablement ses capacités et sa responsabilité en matière d'établissement de rapports. Cette expérience avait fait notamment ressortir la nécessité de renforcer la coordination avec la société civile et le secteur privé, ainsi que d'institutionnaliser la collecte, l'analyse et l'enregistrement des données.

16. M<sup>me</sup> Seboholi a noté que le Lesotho avait intégré les objectifs de développement durable dans la planification du développement national, mais que seulement 53 pour cent des données sur les indicateurs du rapport de référence de 2016 avaient été accessibles. Elle a indiqué que le premier processus d'examen national volontaire avait été participatif et inclusif, mais également novateur en ce qu'il a permis d'atteindre les communautés et d'intégrer les voix nécessaires. Désormais, le pays s'attacherait à relier le premier et le deuxième processus d'examen.

## 2. Recommandations

17. À l'issue de leur débat, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) La coordination entre les ministères au niveau national est un élément clé de la réussite de l'examen, la responsabilité finale incombant aux comités ministériels ou, dans certains cas, à la Présidence, mais la mise en œuvre étant décentralisée ;

b) Une approche globale de la société favorise la contribution de la société civile, des administrations locales, des médias, du secteur privé, des partenaires de développement et des acteurs des droits de l'homme ;

c) Les réseaux de jeunes devraient se voir accorder un statut plus important pour assurer la liaison avec les ministères sur la question de la planification du développement ;

d) L'intégration des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans les processus nationaux de planification et de budgétisation est essentielle ;

e) Les pays doivent être sélectifs s'agissant de la disponibilité, de la pertinence et de l'actualité des données, et ils peuvent utiliser des combinaisons de données existantes (données administratives, données d'enquête et autres) et de nouvelles données obtenues par des évaluations rapides.

## C. Répondre aux besoins particuliers des pays qui procèdent à leur premier examen national volontaire

### 1. Présentations

18. La discussion a été modérée par John Sloan, de la CEA, qui a invité les intervenants à débattre de leurs expériences d'examen national volontaire jusqu'à présent, y compris les obstacles rencontrés, les innovations employées pour surmonter ces obstacles et le type de conseil ou de soutien qu'ils ont demandé aux autres pays et partenaires présents. Des exposés ont été faits par les participants ci-après : Mohamed Sougal, de Djibouti Issa Jandi, de la Guinée-Bissau, Kasapo Manda, représentant des jeunes pour les objectifs de développement durable, Helmute Barreto, de São Tomé et Príncipe, Joy Masache, de Malawi et Hagos Ahmed, de l'Érythrée.

19. M. Sougal a présenté la composition du comité directeur de l'examen national volontaire pour Djibouti tout en soulignant l'accent mis sur les contributions de l'ensemble du gouvernement et de la société civile. Il a indiqué que des ateliers nationaux seraient organisés pour atteindre ces acteurs. Compte tenu des contraintes de temps et de ressources, un consultant principal d'examen national volontaire avait été désigné parmi les fonctionnaires du pays, avec le soutien de l'équipe de pays des Nations Unies.

20. M. Jandi a présenté l'unité de coordination multipartite pour l'examen national volontaire de la Guinée-Bissau et les discussions avec les partenaires à l'appui de cet examen. Il a confirmé que les consultations avec les groupes clés et la collecte de données avaient commencé, et qu'un avant-projet de rapport était en préparation. Il a cité, parmi les défis à relever, le mélange de données provenant de différentes sources et de différents financements. Les principales activités de l'examen avaient consisté à organiser des consultations régionales et à aligner le plan de développement national sur les objectifs de développement durable.

21. M<sup>me</sup> Manda s'est exprimée sur la place centrale qu'occupaient les jeunes dans les objectifs et les aspirations du Programme 2030. Elle a souligné que les jeunes devraient être associés aux innovations visant à relever les défis liés aux

objectifs - par exemple, par le biais de fonds de développement de la jeunesse, de renforcement des capacités et d'outils de collecte de données. Les jeunes devaient s'organiser pour participer à une alliance aux niveaux local et régional.

22. M. Barreto a décrit les défis spécifiques rencontrés par Sao Tomé-et-Principe dans la réalisation des objectifs en tant que petit État insulaire. Il a affirmé que des progrès avaient été faits dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la neutralité carbone, même si ces progrès avaient été inégaux et confrontés aux changements climatiques. Pour cette raison, l'examen national volontaire se concentrerait sur certains objectifs davantage que sur d'autres. Il a indiqué que son pays avait créé un comité chargé d'examiner la question de l'alignement sur les objectifs.

23. M<sup>me</sup> Masache a donné des conseils sur les premiers examens nationaux volontaires au regard de l'expérience de son pays (le Malawi est engagé dans son deuxième examen national volontaire). Elle a noté que les données avaient été recueillies auprès de différents intervenants afin de remédier aux problèmes de collecte de données et qu'une cartographie des parties prenantes et une sensibilisation de masse pourraient garantir à l'examen d'être aussi inclusif que possible, que l'examen pourrait servir d'outil pour allouer des ressources à des objectifs spécifiques ; que le plan de développement national du pays avait été lancé sur la base de l'examen national volontaire et que ces actions de suivi de l'examen étaient cruciales.

24. M. Ahmed a indiqué qu'un groupe de travail avait été créé en Érythrée avec deux ministères clés pour guider et engager un exercice de cartographie des parties prenantes concernant les entités non étatiques. Des mesures spécifiques étaient appliquées pour surmonter les problèmes de disponibilité des données.

## 2. Recommandations

25. À l'issue de leur débat, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) Le plus grand nombre possible de groupes étatiques et non étatiques devrait participer le plus tôt possible à l'examen national volontaire ;

b) Les jeunes doivent être associés en tant que partenaires à l'ensemble du processus d'examen et en ce qui concerne les objectifs de développement durable, en général ;

c) Les données doivent provenir d'une grande variété de sources pour aider à combler les lacunes et les organismes de collecte et d'évaluation des données doivent directement participer au processus d'examen national volontaire ;

d) Les autres pays sont toujours invités à indiquer dans quelle mesure ils ont aligné leurs plans nationaux de développement sur les deux programmes.

## D. Partenariats pour les examens nationaux volontaires - outils et appui du système des Nations Unies et d'autres entités

### 1. Présentations

26. Le débat a été modéré par Sara Hamouda, du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui a noté que le Mécanisme se consacrait à la promotion de la bonne gouvernance et des progrès vers la réalisation des objectifs et que, dans la discussion, les participants devraient préciser le rôle des différentes organisations dans l'appui au processus d'examen national volontaire. Suite à ces remarques, des présentations ont été faites par les participants ci-après : Hodane Youssouf, de l'antenne de Dakar du Bureau régional en Afrique, Bureau de la coordination des activités de développement ;

Adrian Hassler, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et Luca Roffarello, coordonnateur régional du Bureau de Sao Tomé-et-Principe.

27. M<sup>me</sup> Youssouf a décrit la réforme des Nations Unies entreprise pour assurer une mise en œuvre horizontale efficace des objectifs et les rôles attribués aux coordonnateurs régionaux (coordination du système des Nations Unies au niveau national par l'intermédiaire de la plate-forme de collaboration régionale) et aux équipes de pays des Nations Unies (soutien financier et technique aux examens nationaux volontaires et aux examens locaux volontaires par la fourniture d'une assistance aux États membres). Ces mesures étaient prises pour améliorer la planification stratégique et faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

28. M. Hassler a souligné que les droits de l'homme étaient au centre du développement durable et servaient de principe directeur pour la mise en œuvre des objectifs. Il a ajouté que les pays pouvaient tirer parti des synergies dans leurs rapports sur les droits de l'homme et les objectifs, notamment dans le cadre du processus d'examen nationaux volontaires. Le HCDH a offert un large soutien à ces processus, y compris aux mécanismes nationaux d'établissement de rapports et de suivi.

29. M. Roffarello a rappelé que l'examen national volontaire était un processus pris en charge par le pays et que les bureaux des coordinateurs régionaux assuraient la coordination générale de l'appui institutionnel, technique et financier des Nations Unies. Il a expliqué que l'équipe de pays des Nations Unies s'était engagée dans un travail technique avec les partenaires nationaux pour soutenir l'examen, notamment sur les questions liées aux données, et qu'elle avait assuré la liaison avec les partenaires des Nations Unies pour aider à la prestation de cet appui.

## 2. Recommandations

30. À l'issue de leur débat, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) Le processus de réforme des Nations Unies peut contribuer à améliorer l'efficacité du soutien, de la coordination et de l'établissement de rapports liés aux objectifs de développement durable ;

b) Les États membres peuvent passer par les bureaux des coordinateurs régionaux et les équipes de pays des Nations unies pour obtenir le soutien financier et technique dont ils ont besoin ;

c) Les Nations Unies et les mécanismes régionaux devraient continuer à être mieux coordonnés et les Nations Unies et l'Union africaine peuvent tirer parti des partenariats pour assurer un travail conjoint plus étroit ;

d) Il est essentiel de combler les lacunes dans la façon dont les droits de l'homme sont institutionnalisés dans les processus des objectifs de développement durable et dans les rapports d'examen nationaux volontaires, tout en assurant l'inclusion des jeunes, les femmes et les groupes marginalisés dans les discussions sur les droits de la personne et dans la collecte de données.

## E. Orientations et meilleures pratiques dans les dernières étapes de la préparation des examens nationaux volontaires en vue de leur présentation au forum politique de haut niveau pour le développement durable

31. Tonya Vaturi, du Département des affaires économiques et sociales, a fourni des conseils pratiques et passé en revue les pratiques les plus favorables pour les pays qui abordent les dernières étapes de la préparation de leurs

rapports nationaux d'examen volontaire en vue de leur présentation à la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable en juillet 2022.

32. Elle a présenté le calendrier des manifestations qui se dérouleraient entre mars et juillet avant le forum, y compris les dates du deuxième atelier mondial sur les examens nationaux volontaires (11-13 avril 2022), et les dates limites de soumission des examens nationaux volontaires au Secrétariat. Il était prévu que le forum se tienne en personne et que le Président de la Commission des questions économiques et sociales s'efforcerait d'allouer plus de temps aux présentations des examens nationaux volontaires, si possible.

33. M<sup>me</sup> Vaturi a passé en revue le processus de mise en œuvre de l'examen national volontaire et a présenté les meilleures pratiques en matière d'établissement de rapports d'examen national volontaire, en mettant l'accent sur l'objectif d'examiner les progrès accomplis vers la réalisation des 17 ODD et en encourageant les pays à collaborer à l'examen par les pairs de leurs rapports avec le soutien du Groupe des amis des examens nationaux volontaires. Elle a également fourni des conseils sur la manière de préparer la présentation effective des examens lors de la réunion du forum politique de haut niveau, notamment en prévoyant un espace pour que les parties prenantes et d'autres personnes puissent participer à la présentation et en utilisant des médias ciblés pour communiquer les messages clés. Enfin, elle a souligné les différents moyens de soutien et les ressources disponibles auprès du Département des affaires économiques et sociales pour les pays qui soumettent leurs examens nationaux volontaires.

### **III. Deuxième journée : Examens locaux volontaires**

#### **A. Allocutions de bienvenue**

34. La deuxième journée de l'atelier a été ouverte par le discours de bienvenue d'Edlam Yemeru, de la CEA. Celle-ci a souligné dans son allocution que les examens locaux volontaires avaient aidé les localités à situer les lacunes dans la mise en œuvre des politiques et des programmes, permettant ainsi une intégration en connaissance de cause des examens locaux dans les examens nationaux. Ils leur avaient aussi permis de définir des priorités et des domaines d'intérêt pour leurs plans d'action et leur budgétisation ainsi que d'améliorer la coordination entre le gouvernement local et les organismes nationaux de statistique aux fins de production de données actuelles et fiables. Elle a mis en exergue le potentiel de transformation que recélait le processus d'examen local volontaire et l'importance qui s'attachait à tirer parti des directives pour les examens locaux volontaires qui avaient été approuvées par les États membres.

35. À l'issue de ces remarques, Shipra Suri, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), a fait noter qu'il était important de veiller à ce qu'établir des rapports d'examen local volontaire ne soit pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de stimuler l'action et le changement. Elle a indiqué que ne laisser personne de côté était un principe fondamental des examens locaux volontaires et que ces examens offraient de bons outils pour intégrer les liens avec tant le Programme 2030 que d'autres programmes mondiaux et régionaux pertinents. En conclusion, elle a souligné l'importance cruciale des Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique s'agissant d'accélérer le processus, car leurs outils sont pratiques et facilement adoptables.

## **B. Examens locaux volontaires en Afrique : lignes directrices et participation des pairs**

36. Des présentations ont été faites par Lusungu Kayani-Stearns de la CEA, Pascal Byarugaba, Secrétariat national pour les objectifs de développement durable (Ouganda), Natasha Primo, Le Cap (Afrique du Sud) et Oumie Joof, du Bureau du coordinateur régional pour la Gambie.

37. M<sup>me</sup> Kayani-Stearns a présenté les principales caractéristiques des Directives pour les examens locaux volontaires en Afrique et la raison ayant motivé l'élaboration de directives régionales. Elle a expliqué que les spécificités régionales, notamment l'Agenda 2063, ainsi que les demandes des États membres pour des lignes directrices et des modèles communs lors de la session de 2020 du Forum régional africain pour le développement durable, avaient été les principales raisons de l'élaboration de directives régionales. Elle a souligné que les examens locaux volontaires devraient se dérouler par étapes et intégrer l'idéal de ne laisser personne de côté si l'on voulait situer les lacunes, évaluer les besoins et travailler en partenariat avec de multiples entités, y compris les groupes marginalisés. À cet égard, les Lignes directrices représentaient de bons compléments, avec des outils et des étapes simples et faciles à suivre, ainsi que des pratiques exemplaires de localités qui effectuaient déjà des examens locaux volontaires.

38. M. Byarugaba a expliqué que les approches et les directives relatives à l'examen local volontaire n'étaient pas encore suffisamment connues des collectivités locales et des administrations infranationales en Ouganda. À cet égard, il a recommandé de recenser et de faire participer toutes les parties prenantes, telles que les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres entités de développement, afin de localiser les objectifs et d'institutionnaliser le processus d'examen. Il a en outre mis en avant l'expérience de son pays dans la conduite d'examens locaux volontaires et souligné la nécessité d'un appui technique et financier pour assurer la synergie et la bonne mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 à tous les niveaux.

39. M<sup>me</sup> Primo a indiqué que la faible disponibilité des données était un des principaux obstacles à l'élaboration de l'examen local volontaire au Cap et que la ville avait couvert les huit indicateurs des objectifs de développement durable qui concordaient le plus étroitement avec ses stratégies, en tant qu'indicateurs prioritaires dans l'examen. Elle a fait remarquer que les directives africaines étaient les mieux à même de faire coïncider les deux programmes et à assurer la comparabilité entre des villes similaires. Pour garantir l'impact nécessaire des examens locaux volontaires, elle a recommandé l'engagement des jeunes et des groupes vulnérables, ainsi que la création d'une communauté de pratique entre les villes africaines.

40. M<sup>me</sup> Joof a expliqué que, même si les lignes directrices fournissaient un encadrement étape par étape pour l'élaboration des examens locaux volontaires, elles étaient encore très étendues et pouvaient être un peu trop complexes. À cet égard, l'apprentissage et l'examen par les pairs avaient été très utiles au processus. L'intervenante a également souligné que le plaidoyer et le renforcement des capacités en relation avec les examens représentaient des mesures clés qui devaient être prises.

## **C. Intégrer les examens locaux volontaires dans les processus d'examen nationaux volontaires**

41. La discussion a été ouverte par Amson Sibanda, Département des affaires économiques et sociales, et des présentations ont été faites par Oumar Sylla,

d'ONU-Habitat, Magloire Augustin Aguessy, du Bénin et Tamiru Terefe Cherinet, d'Éthiopie.

42. M. Sibanda a noté que les examens locaux volontaires engageaient les citoyens dans des actions locales et fournissaient un moyen de suivre et d'évaluer les progrès dans la mise en œuvre des objectifs. L'adoption du processus d'examen local volontaire par les pays avait toutefois été très lente. La réalisation du Programme 2030 dépendait fortement des contributions des gouvernements locaux. Les informations issues des examens locaux devaient être reflétées dans les examens nationaux et les enseignements tirés utilisés pour améliorer le processus. Parmi les difficultés entravant l'intégration des deux examens, local et national, figuraient les contraintes de capacités locales, le manque de ressources financières, le peu de cohérence des politiques, la coordination et la faible sensibilisation aux objectifs au niveau local.

43. M. Sylla a mis en évidence un certain nombre d'éléments clés à prendre en considération en accordant à l'urbanisation un rang de priorité dans la planification du développement national. Il s'agit notamment de garantir une croissance riche en emplois dans un contexte d'urbanisation rapide, de dynamiser le secteur du logement pour stimuler l'économie nationale, d'aligner le travail des gouvernements locaux et régionaux sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et d'attirer davantage d'investissement pour le développement de la résilience climatique.

44. M. Aguessy a expliqué que le Bénin avait mis en place un cadre institutionnel comprenant un grand conseil, des comités, des organisations non gouvernementales et des leaders d'opinion locaux afin de soutenir les autorités locales dans leurs efforts pour regrouper les rapports en fonction de leurs priorités et renforcer la mise en œuvre des objectifs au niveau local. Il a indiqué que le Bénin était en train d'effectuer des examens locaux volontaires dans quatre localités pilotes et qu'il avait développé une plate-forme électronique dédiée à ces examens.

45. M<sup>me</sup> Cherinet a noté que l'Éthiopie avait intégré les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans son plan de développement national et que les rapports d'étape sur le plan de développement national reflétaient également ces objectifs. Les parties prenantes à tous les niveaux avaient été associées à la procédure d'examen national volontaire, des données provenant du niveau local étant incorporées dans les rapports au niveau national.

#### **D. Examens locaux volontaires, récupération de la pandémie de COVID-19 et reconstruction**

46. Des présentations ont été faites par Marie Solange, du Cameroun, Moses Quarshie, du Ghana, Franck Mampouya, de la République du Congo et Mehdi Rais, du Maroc.

47. M<sup>me</sup> Solange a noté que Yaoundé avait élaboré un plan de résilience et de redressement économique et qu'il fallait veiller à aligner les processus prévus par ce plan et l'examen local volontaire sur la stratégie de planification urbaine de Yaoundé, tout en intégrant le renforcement de la résilience dans l'examen. Elle a en outre indiqué que Yaoundé prévoyait d'établir et de mettre en œuvre un rapport distinct sur la résilience économique en s'appuyant sur les conclusions de l'examen.

48. M. Quarshie a fait observer que l'examen local volontaire d'Accra avait permis de prendre conscience de la nécessité de combler des lacunes dans la mise en œuvre des objectifs au niveau local. Il a affirmé que l'examen avait aidé les autorités locales à répondre aux questions soulevées par la communauté sur les programmes de développement local et avait ainsi assuré la responsabilité des autorités gouvernementales dans la résolution des problèmes

soulevés. L'examen local volontaire avait permis de recenser les groupes rendus particulièrement vulnérables par la COVID-19 et de concevoir des stratégies pour assurer leur rétablissement rapide après la pandémie.

49. M. Mampouya a noté que le processus d'examen local volontaire pourrait contribuer à la création d'un consensus national au Congo et aiderait à aligner les documents de politique et à étayer la planification du développement local et national. La réalisation d'un examen local volontaire à Brazzaville a toutefois rencontré des difficultés dans des domaines tels que les données, les ressources financières et les experts en matière d'objectifs de développement durable.

50. M. Rais a souligné qu'au Maroc, l'examen local volontaire et l'examen national volontaire étaient traités comme des processus d'égale importance et qui se renforçaient mutuellement. Il a indiqué qu'il était important d'aligner les deux examens et que cet alignement était un facteur clé de la mise en œuvre des objectifs et du relèvement de la COVID-19. Il a également souligné les défis auxquels le Maroc avait été confronté dans la conduite des examens locaux volontaires, notamment la faible sensibilisation des fonctionnaires du pays.

## **IV. Réunion-débat sur les examens volontaires nationaux et locaux**

### **A. Présentations**

51. La réunion-débat de 2022 sur les examens nationaux et locaux volontaires a été modérée par Julie Kofoed, de la Fondation pour les Nations Unies, qui a fait remarquer que la Fondation prenait part à la réunion-débat et au Forum régional depuis un certain nombre d'années, car ces manifestations rassemblaient des acteurs qui apprenaient les uns des autres et partageaient leurs perspectives sur les examens nationaux et locaux volontaires. Des présentations ont été faites par Karima Ben Soltane, de la CEA, Awa Maty Basse, du Sénégal, Kofi Kankam, du Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes, Karlito Nunes, du Timor-Leste et Reynald Maeda, de la Tanzania Sustainable Development Platform.

52. M<sup>me</sup> Ben Soltane a prononcé le discours d'ouverture, notant que l'atelier devrait permettre d'affiner les approches et les stratégies pour une mise en œuvre efficace du Programme 2030. Elle a indiqué qu'il était essentiel de connaître l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les priorités et la planification du développement, que les examens locaux volontaires avaient introduit une dimension territoriale dans le processus d'examen, reflétant la réalité sur le terrain, et que l'accès aux ressources financières restait essentiel pour atteindre les objectifs.

53. M<sup>me</sup> Basse a présenté les principales questions relatives au processus d'examen national volontaire au Sénégal, où le plan de développement national avait été aligné à 97 % sur le Programme 2030. Elle a affirmé que l'examen national volontaire avait été coordonné par le Ministère de la planification et de la coopération économiques et avait fait appel à des représentants de la société civile, qui avaient conçu un examen parallèle basé sur l'évaluation de l'examen officiel par les citoyens. Elle a souligné que chaque région du Sénégal avait contribué à l'examen national volontaire.

54. M. Kankam a passé en revue les moyens mis en œuvre par les grands groupes et les autres parties prenantes pour faire participer leurs membres, notamment par l'intermédiaire d'un comité directeur composé de représentants des cinq sous-régions africaines, afin d'établir des liens et de diffuser des informations. Il a fait noter que le comité était à la recherche de ressources pour soutenir les coalitions nationales de ces groupes et parties prenantes dans les

processus d'examen national volontaire et l'organisation de webinaires pour renforcer les capacités en la matière.

55. M. Nunes a souligné que les principes de responsabilité, de transparence et de ne laisser personne de côté étaient essentiels au processus d'examen national volontaire. Il a affirmé que le Timor-Leste avait adopté une approche globale de la société, impliquant des consultations avec les parties prenantes. Il était prioritaire de renforcer la mobilisation et la diversification des ressources intérieures pour atteindre les objectifs.

56. M. Maeda a présenté les enseignements tirés du processus d'examen national volontaire en République-Unie de Tanzanie, notamment la coordination des contributions de la société civile au processus, dans le cadre duquel la plate-forme tanzanienne pour le développement durable a coordonné l'expertise et les ressources à travers ses réseaux afin d'apporter des contributions aux efforts déployés pour atteindre les objectifs et au processus d'examen national volontaire. Cette démarche avait renforcé l'appropriation de l'examen par les parties prenantes et avait permis de garantir l'inclusion des jeunes, des personnes âgées, des peuples autochtones et des personnes handicapées.

## **B. Recommandations**

57. À l'issue du débat, les participants à l'atelier ont convenu des recommandations suivantes :

a) Les examens volontaires nationaux et locaux doivent être étroitement liés pour garantir une mise en œuvre cohérente et efficace des objectifs de développement durable ;

b) Il doit y avoir un engagement significatif et inclusif des parties prenantes pour garantir l'appropriation du processus d'examen national volontaire ;

c) Une attention particulière doit être accordée aux personnes les plus susceptibles d'être laissées pour compte ;

d) La planification précoce du processus d'examen est la clé de sa réussite.

\_\_\_\_\_